

Résistance aux antimicrobiens

Voir aussi le [Document contextuel de la Politique de l'AMC sur la résistance aux antimicrobiens PD19-08](#)

Contexte

Les antimicrobiens (notamment les antibiotiques) sont une ressource publique précieuse et un outil essentiel pour combattre des infections tant chez l'être humain que chez l'animal. On ne peut sous-estimer leur importance pour la sécurité médicale, alimentaire et économique. À l'échelle mondiale, les antimicrobiens perdent toutefois leur efficacité plus rapidement que l'on trouve et lance sur le marché de nouveaux médicaments, traitements et thérapies de cette nature¹. Au fil du temps, cette dynamique a miné l'arsenal antimicrobien humain, ce qui met en danger la vie et l'avenir d'un nombre inacceptable de personnes.

La résistance aux antimicrobiens (RAM) survient lorsque des micro-organismes comme les bactéries, champignons, virus et parasites évoluent quand ils sont exposés à des agents antimicrobiens – comme les antibiotiques, les antifongiques, les antiviraux, les antipaludiques et les anthelminthiques. Ces médicaments perdent leur efficacité et ne peuvent contrer les infections dans l'organisme.

La RAM constitue un défi international qui menace de réduire à néant plus d'un siècle de progrès réalisés au niveau de la santé publique, des soins de santé et du développement humain attribuables à l'usage des antimicrobiens. Les effets de la RAM se font en fait déjà sentir dans tout le système de soins de santé du Canada. L'investissement actuel du Canada dans des solutions visant à atténuer la propagation de la RAM et dans des programmes de gestion des antimicrobiens (PGA) (aux échelons tant fédéral que provincial et territorial) peut être considéré simplement comme tout à fait insuffisant pour contrer l'envergure du problème et les risques qu'il représente pour la santé de la population canadienne.

C'est pourquoi, pour : 1) faire mieux connaître la RAM; 2) stimuler l'investissement dans les stratégies d'atténuation de la RAM; et 3) appuyer la mobilisation d'un éventail efficace de pratiques et de politiques de gestion plus efficaces sur le plan clinique, les recommandations suivantes sont présentées aux destinataires visés^a.

Principe clé de la RAM – L'approche *Une seule santé*

- a) La complexité de la RAM met en évidence le besoin d'une intervention coordonnée appelée *Une seule santé*, expression qui sous-entend des stratégies intégrées chevauchant les secteurs humain, animal/agricole et environnemental. C'est pourquoi la coopération entre un vaste éventail de parties prenantes s'impose compte tenu de la nature collective de la RAM. Ces parties prenantes comprennent les pouvoirs publics, les professionnels de la santé, des partenaires des secteurs privé et public et la population en général.
- b) L'approche *Une seule santé* obligera à porter attention aux domaines suivants et à y investir : 1) surveillance de la prescription et de l'utilisation des antimicrobiens; 2) méthodes de prévention et de contrôle des infections qui atténuent la propagation d'agents pathogènes résistants; 3) programmes et pratiques de gestion qui éduquent à la fois les professionnels de la santé, la population et le secteur privé, et incitent chaque partie prenante à adopter des habitudes plus appropriées de gestion de l'offre et de la demande; et 4) un programme d'innovation, de recherche et de développement visant avant tout le diagnostic, les vaccins et des traitements parallèles afin de réduire la dépendance aux antimicrobiens. Ces activités comprennent la mise au point d'antimicrobiens nouveaux qui élargissent la panoplie actuellement disponible.
- c) Compte tenu des dimensions mondiales de la RAM, pour connaître le succès, l'approche *Une seule santé* exigera des investissements ambitieux dans des mesures mondiales d'atténuation de la RAM. Comme l'infrastructure et les ressources de la santé y sont limitées, les répercussions de la RAM se feront sentir principalement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

^a Toutes les recommandations formulées dans ce document ne sont pas destinées à être interprétées comme des guides de pratique clinique. Toute personne qui pense avoir une infection devrait rapidement consulter un médecin.

Recommandations

1. Les médecins et les professionnels paramédicaux...

... devraient :

- a) reconnaître que la RAM constitue une grave crise de santé publique;
- b) savoir qu'il existe diverses aides ou lignes directrices canadiennes sur la prescription pour aider les médecins à choisir les antibiotiques appropriés et améliorer leur pratique (p. ex., Choisir avec soin);
- c) savoir que l'utilisation judicieuse des antibiotiques peut aider à lutter contre la RAM et que les tests de diagnostic et de laboratoire jouent un rôle clé, ce qui inclut prescrire seulement des antibiotiques pour des problèmes infectieux sur le plan clinique, et de nature non virale. Les infections virales constituent la principale cause de mauvais usage des antibiotiques;
- d) envisager de retarder les prescriptions ou prioriser le suivi des patients lorsque le diagnostic n'est pas différencié au début ou lorsque les symptômes s'aggravent, évoluent ou persistent;
- e) savoir que la prévention des infections par l'hygiène des mains, la vaccination et l'usage approprié d'une prophylaxie aux antibiotiques est démontrée par des éléments de preuve et qu'elle est efficace;
- f) savoir que la durée du traitement et les posologies servant à traiter de nombreuses infections évoluent avec le temps et qu'il faudrait prescrire des antimicrobiens pendant la période efficace la plus courte (en utilisant le spectre le plus étroit possible);
- g) tenir compte des effets secondaires possibles des antibiotiques (y compris les infections à *C. difficile* et les réactions allergiques) lorsqu'ils les prescrivent et qu'ils en indiquent aux patients les effets secondaires possibles;
- h) avoir avec les patients des conversations sur les antimicrobiens, notamment :
 - i. leur utilisation appropriée;
 - ii. leur potentiel de risque;
 - iii. savoir quand retarder une prescription d'antimicrobiens, la commencer ou y mettre fin (p. ex., ordonnances différées);
 - iv. savoir quand consulter à nouveau un professionnel de la santé si les symptômes persistent ou s'aggravent;
- i) s'informer auprès de l'hôpital local ou de l'organisation de leur spécialité au sujet des initiatives d'éducation portant sur la prescription d'antibiotiques;
- j) collaborer dans la mesure du possible avec des collègues prescripteurs d'autres professions afin de réduire l'usage inutile des antimicrobiens.

2. Les patients et la population canadienne...

... devraient :

- a) savoir que la RAM constitue un problème important lié à l'usage inapproprié d'antimicrobiens comme les antibiotiques et, par conséquent, s'engager à prendre des antibiotiques *seulement* s'ils sont prescrits et *seulement* de la façon prescrite par un professionnel de la santé autorisé;
 - i. ne jamais partager des antibiotiques ni utiliser ceux d'autres personnes, ce qui peut contribuer à la RAM et avoir de graves répercussions sur leur santé;
- b) réfléchir au fait que leurs attentes à l'égard des antimicrobiens pourraient pousser indûment les médecins, ou d'autres prescripteurs, à prescrire des antimicrobiens même si ces derniers ne sont ni appropriés ni utiles;
- c) avoir avec les prescripteurs une conversation sur :
 - i. la nécessité d'un antimicrobien;
 - ii. les risques associés à la prise d'un antimicrobien;
 - iii. les options plus simples et plus sécuritaires;
 - iv. le moment approprié où prendre des mesures supplémentaires si les symptômes s'aggravent ou ne s'atténuent pas;
- d) pratiquer l'attitude *Une seule santé* et retourner tous les antimicrobiens inutilisés ou périmés à la pharmacie, au lieu de les garder dans leur armoire à pharmacie, de les jeter aux ordures ou dans la toilette ou de les partager avec des membres de la famille ou des amis, ce qui limitera la propagation de la résistance et évitera que des antimicrobiens se retrouvent dans l'environnement;
- e) aider à limiter la résistance en tenant tous les vaccins recommandés à jour et en pratiquant une bonne hygiène des mains;
- f) envisager de faire connaître les expériences personnelles de RAM à leurs politiciens locaux (provinciaux, territoriaux et fédéraux), si un membre de leur famille ou eux-mêmes en ont eu.

3. Les ordres de gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux)...

... devraient :

- a) faire immédiatement des *investissements financiers importants*, à long terme, coordonnés et *consacrés directement* à la lutte contre la RAM et aux programmes de gestion des antimicrobiens (notamment à l'échelle internationale). Les priorités comprennent les suivantes :
 - i. des campagnes de sensibilisation à la RAM et aux PGA qui visent le public;
 - ii. des campagnes qui aident les professionnels de la santé à intégrer les principes des PGA dans leurs activités quotidiennes;
 - iii. des plans d'action détaillés et intégrés basés sur des paramètres de succès clairs et qui répondent aux besoins de communautés, des professionnels des soins

- primaires, des patients et des organisations de soins de santé (y compris les établissements de soins de longue durée);
- iv. la surveillance pratique de la résistance aux antimicrobiens, de leur achat, de leur prescription et de leur utilisation qui maximise la possibilité de réagir aux paysages des soins de santé en constante évolution;
 - v. l'étude approfondie des liens entre la santé animale et les pratiques agricoles, et des risques associés pour la santé humaine;
 - vi. le développement d'initiatives locales de gestion des antimicrobiens aux échelons provincial, territorial et national de la prestation des soins de santé;
 - vii. des processus de développement du pipeline pharmaceutique et de la recherche d'options de traitement non pharmacologiques pour les infections résistantes aux antimicrobiens;
 - viii. des tests de diagnostic cliniques peu coûteux, exacts et rapides (utilisables dans la communauté, en milieu clinique ou dans un cabinet) afin d'optimiser la prescription;
 - ix. du soutien à la recherche clinique, au développement et à l'innovation dans le domaine de la RAM et de la gestion des antimicrobiens;
- b) augmenter la coordination entre les activités fédérales, provinciales et territoriales portant sur la RAM et les PGA;
 - c) tenir des réunions périodiques de haut niveau des ministres de la Santé, de l'Agriculture et des Finances (tant fédéraux que provinciaux et territoriaux) afin de discuter des répercussions de la RAM non contrôlée et de la meilleure façon de mobiliser les finances publiques pour s'y attaquer;
 - d) envisager *fermement* de créer un groupe de travail national indépendant sur la RAM et les PGA;
 - e) renforcer les rôles de l'administrateur en chef de la santé publique et des médecins hygiénistes en chef des provinces et des territoires dans la lutte contre la RAM et les PGA;
 - f) entreprendre rapidement un examen du Système canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (SCSRAM) qui visera avant tout à :
 - i. développer le système;
 - ii. normaliser à l'échelon national tous les paramètres de déclaration obligatoire de la RAM;
 - iii. injecter des ressources suffisantes dans la surveillance de la RAM et les taux d'utilisation des antimicrobiens;
 - g) établir un organe d'examen permanent constitué d'experts des maladies infectieuses, comprenant notamment des pharmaciens, des microbiologistes et d'autres spécialistes, qui évaluerait le futur plan d'action pancanadien sur la RAM et qui publierait des rapports d'étape périodiques.

4. Les établissements et les organismes de soins de santé...

... devraient :

- a) mettre en œuvre des plans stratégiques sur la lutte contre la RAM qui sont coordonnés, interservices et à l'échelle des établissements. Ces plans devraient reposer sur les prémisses suivantes :
 - i. des paramètres normalisés et intégrés de déclaration obligatoire portant sur la RAM et l'usage des antimicrobiens;
 - ii. des programmes personnalisés de prévention et de contrôle des infections afin de dépister de nouvelles infections causées par la RAM et de les prévenir efficacement;
 - iii. l'amélioration des connaissances du public et des professionnels en matière de RAM, dans toute l'organisation;
 - iv. l'amélioration des mesures de conservation, comme les habitudes de prescription (p. ex., audit et rétroaction, programmes de mesures incitatives);
 - v. appui et stimulation de la prescription appropriée d'antimicrobiens;
- b) évaluer si les politiques et les procédures, les capacités de test et de diagnostic, ainsi que les cultures multidisciplinaires et organisationnelles actuelles, sont axées stratégiquement sur la lutte contre la RAM;
- c) établir dans la mesure du possible des collaborations avec d'autres établissements de santé, chercheurs cliniciens, la communauté et des partenaires des secteurs public et privé locaux afin de promouvoir les PGA.

5. Les organismes d'agrément et de réglementation...

... devraient :

- a) évaluer et mettre à jour régulièrement l'agrément, les codes d'éthique et les normes de pratique réglementaires entourant la RAM afin que les praticiens et les établissements de santé soient au courant des tendances, des pratiques et des enjeux émergents en matière de RAM;
- b) adopter des exigences obligatoires propres à la profession dans le cas de la RAM et des PGA (c.-à-d. reconnaissance des titres et de la formation appropriés, mise à jour régulière des connaissances et des compétences nécessaires pour prescrire des antimicrobiens, collecte de données appropriées portant sur l'usage des antimicrobiens, etc.) dans le contexte de la reconnaissance des titres;
- c) chercher à promouvoir, à soutenir et à améliorer les programmes et les pratiques actuels de gestion des antimicrobiens;
- d) collaborer avec des établissements de santé, des associations de professionnels de la santé et d'autres organismes d'agrément et de réglementation pour atteindre les objectifs des plans de gestion des antimicrobiens.

6. Les collèges et les facultés de médecine et de professions paramédicales...

... devraient :

- a) promouvoir et soutenir des ressources plus nombreuses d'éducation sur la RAM et les PGA, tout au long des études (premier cycle, cycles supérieurs et formation médicale continue);
 - i. plus précisément en ce qui concerne 1) la connaissance de la RAM et des PGA; 2) les tests de diagnostic appropriés; 3) les stratégies visant à minimiser l'usage des antimicrobiens; et 4) les habitudes personnelles de prescription;
- b) promouvoir et appuyer la recherche sur la RAM, ainsi que la mise en œuvre et la diffusion de stratégies efficaces de gestion des antimicrobiens.

¹ Agence de la santé publique du Canada. Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada; 2014. [En ligne]. Accessible ici : (<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/drugs-health-products/tackling-antimicrobial-resistance-use-pan-canadian-framework-action/lutter-contre-resistance-antimicrobiens-optimiser-utilisation-cadre-action-pancanadien.pdf> consulté le 10 août 2018).